

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX**

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt-quatre, le 1 ^{er} mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.	
En exercice	15	
Présents	11	
Votants	15	
Absents	0	
Exclus	0	
Date de convocation 21 Février 2024	Etaient présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Christophe BOCQUET, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHO, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER.	
Date d'affichage 23 Février 2024	Etaient absents excusés : Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ,	
DEL 20240301-011	Etaient absents :	
OBJET :	Exclus :	
Ouverture d'une ligne de trésorerie	Procurations : Valérie FAVRE à Philippe HELF, Cécile FANTINI à Chantal MARCHAND, Murielle NAGEL à Isabelle VENDRASCO, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Danielle DEPLANTE	
	<i>Chantal MARCHAND a été nommée secrétaire de séance</i>	

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2024,
Vu la proposition du Crédit Agricole des Savoie,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'OUVRI**R une ligne de trésorerie de **300 000.00 euros** pour une durée d'un an à compter de l'édition du contrat :
 - **Taux : E3M moyenné + 0.91 %**
(valeur de l'index E3M moy de février 2023 : 3.925 %)
 - **Les frais de dossier** s'élèvent à 250 euros
 - **Commission d'engagement :** 0.20 % (600 euros)
- **D'ACCEPTER** l'offre du Crédit Agricole telle que présentée
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer la convention à intervenir.

Madame le Maire et Monsieur le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Chantal MARCHAND



Le Maire,
Isabelle VENDRASCO


